



CONFÉDÉRATION SUISSE

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle · Einsteinstrasse 2 · CH-3003 Berne
tél. +41 31 325 25 25 · fax +41 31 325 25 26

Berne, le 20 juin 2007

notre référence: W8492-AB
n° direct: +41 31 324 86 54

Déclaration de refus total au sens de la règle 17.5)a)i) du règlement d'exécution commun (sur motifs relatifs)

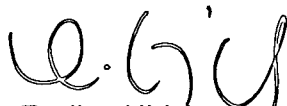
Enregistrement international n° 883 487 **Pathé Marconi**

Suite au refus provisoire du 5 octobre 2006 émis à l'encontre de l'enregistrement international mentionné ci-dessus, ainsi qu'à la décision de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle du 28 février 2007 relative à la procédure d'opposition n° 8492 et conformément à la règle 17.5)a)i) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

décide:

La marque est **refusée** à la protection en Suisse pour tous les produits et services revendiqués.

Division des marques
Section opposition


Eveline Ulrich

